



Protection de mes droits d'auteur face à google

Par **Paulo de Carvalho**, le **16/11/2008** à **19:04**

Je viens seulement d'apercevoir que Google a numérisé, et publie partiellement (la moitié tout de même !), ma thèse de linguistique latine, publiée en 1985, et SANS MON AUTORISATION. J'apprends d'autre part qu'un accord a été conclu récemment donnant satisfaction aux détenteurs d'un copyright américain. Qu'en est-il des auteurs non américains? Et que dois-je faire pour faire valoir mes droits?

Merci beaucoup,
P. de Carvalho
Professeur Émérite